

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_013](#) | [Bibliographies diverses. Pauvreté. Hermaphrodites. Anormalité. Criminalité. Onan](#)[CollectionBoite_013-7-chem](#) | [Monstres. XVIIe - XVIIIe siècles. Item](#)[Comment doit-on baptiser les monstres](#)

Comment doit-on baptiser les monstres

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb013_f0631

SourceBoite_013-7-chem | Monstres. XVIIe - XVIIIe siècles.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).
Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 18/03/2021 Dernière modification le 23/04/2021

Cangiamila

Abregé de l'embryologie
sacré

1762.

est-ce que l'on baptise
le monstre.

188

2 questions :

- "qd peut-on croire que 1 monstre aux traits raisonnables pr qu'il lui donne le baptême?"
- "En quel cas n'y a-t-il que 1 âme ou y en a-t-il 2?"

189 1/ "En qd on doit croire que ce qui sort du sein de la mère et qui a été formé par la puissance indigée par la nature et subordonné par le créateur, qd la raison suffisante ne s'oppose pas à la conclusion, à une âme raisonnable."

- "qd 1 monstre = 1 tête humaine et que ^{on voit} ~~est~~ une conformation humaine, on le baptise en montrant la condition : si es homo."

- Si la tête seule est humaine et que le reste est animal, il faut le baptiser que sous condition. De même si le tout est animal et le corps humain.

BnF
MSS

- Si c'est la ressemblance humaine, mais les membres le + offusqués et qd on ne peut pas en dire qd c'est une tête, il faut être baptisé.

190 - Si il n'y a pas de tête (ou avec la tête humaine) → baptiser, mais sous condition.

- s'il n'a aucune forme, est / polyp. ni un
poche. Pas de vapore. mais il peut diriger
un mod. pr voir l'écoulement en l'absence d'écoulement.

2/ Mises multiples

190 - si 1 monstre a 2 corps unis ensemble, avec
des membres distincts, il y a certains ~~2 h.~~ et 2 ~~2 h.~~ (cf
Pare). 2 vaporeux (en cas de danger pressant, une
seule formule, mais en pluriel).

191 - s'il y a ~~est~~ simplement 2 têtes et 2 extrémités, il faut
2 vaporeux.

- mais 1 seul corps et 2 têtes : 1 tête est baptisée
à l'origine et l'autre sous conditions ("si ce n'est l'homme")

- s'il y a 1 tête et aucun corps, St Charles croit
qu'il faut 1 seul vaporeux. Mais les théologiens croient
+ h² qu'il faut - baptiser à l'origine la tête et le corps
qui leur correspondent

- baptiser le corps distinctement

192 " L'eau doit être versée de préférence sur la partie gauche
et + de recueillir l'eau de la construction humaine :

" Un pasteur doit s'efforcer contre la coutume
d'échapper les productions monétaires. 9 que d'efforts
qu'elles soient, il est sûr la loi de l'humanité de
la mer de l'eau."